



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 5 janvier 2018

Communiqué de Presse

Extension de la vigilance orange crues inondations en Dordogne

Le département de la Dordogne reste placé en vigilance orange pour crues – inondations, avec une extension de la vigilance pour la Dordogne aval.

La cellule de veille réunie en Préfecture a fait le point sur les différentes mesures mises en place et sur les points de vigilance.

Les niveaux de hauteur prévus pour samedi après-midi sont :

Pour la Vézère :

- Larche : 3,30 m relevés à 18h30 (entre 3,35 et 3,50 m), en stabilisation
- Montignac : 5,13 m relevés à 18h30 (entre 5 et 5,30 m), en hausse

Pour la Dordogne :

- Cenac : 4,76 m relevés à 18h30 (entre 5 et 5,40 m), en hausse
- Souillac : 4,41 m relevés à 18h30 (entre 4,40 et 4,70 m), en hausse
- Carennac : 5,98 m relevés à 18h30 (entre 6,05 et 6,15 m), en stabilisation
- Bergerac : 3,76 m relevés à 18h30 (4,50 m), en hausse
- Pessac : 5,95 m relevés à 18h30 (7 m), en hausse

Pour l'Isle :

- Périgueux : 1,81 m relevés à 18h30 (entre 1,80 et 2,10 m), en stabilisation
- Mussidan : 2,80 m relevés à 18h30, en hausse.

Pour la Dronne :

- Ribérac : 0,79 m relevés à 18h30, en stabilisation,
- Coutras : 2,04 m relevés à 18h30, en stabilisation.

Par voie de conséquence, les routes suivantes sont fermées à la circulation :

- à Cublac (en Corrèze) : la voie du Pontour
- à Terrasson : les places Lavergne, Libération, Alfred Paul, des Martyrs ; les rues Alphonse Daudet, Lombard, Alfred de Vigny, Gaston Sarnel, des Rouffiats ; la voie communale C1 (entre Terrasson et Condat)
- à Montignac : le chemin de St Pierre, la route RD65 => **déviations par la RD706** via Pont de Thonac
- à Valojoulx : la route RD66 => **déviations par la RD706** depuis St Léon s/ Vézère jusqu'au Pont du Moustier
- à Alles-sur-Dordogne : la route D51E1

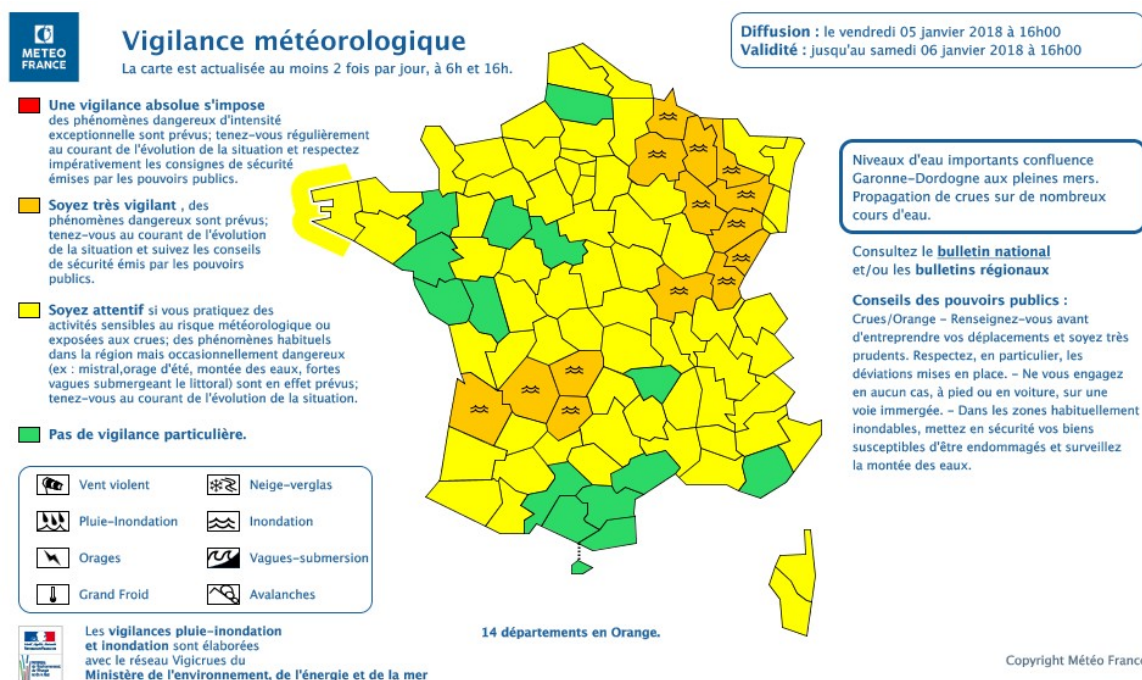
- à Alles-les-Mines et St Cyprien : la route VC204
- à La Roque Gageac : la route RD703 coupée dans le bourg => **déviation par la RD46** au Pont de Cénac jusqu'à Vitrac puis RD47
- à Vitrac : la route RD703 entre Vitrac et Carsac Aillac => **déviation par la RD46** jusqu'à Sarlat puis RD704
- à Castelnaud la Chapelle : intersection de la RD53 et la RD57 (route du chateau de Fayrac)
- à St Julien de Lampon : la route RD61 => **déviation par la RD703** au Pont de Rouffillac, direction Carsac Aillac puis RD704 direction Grojéac et RD50 Veyrignac et St Julien de Lampon
- à Buisson : la route RD51 au pont de Vic => **déviation par la RD703**

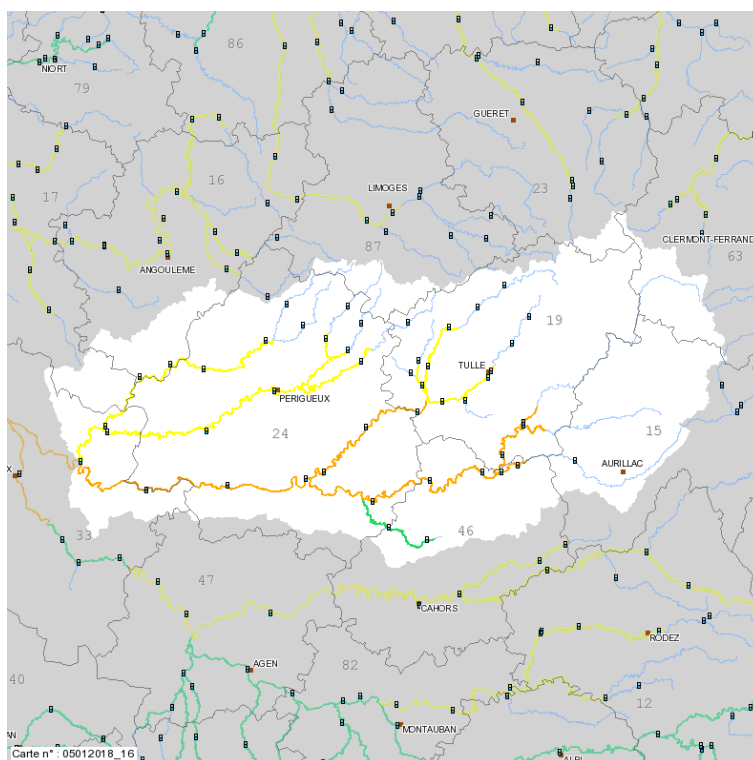
Par ailleurs, les précipitations se décalant vers l'Ouest du département, une vigilance est mise en oeuvre, en lien avec les services communaux, sur les communes et routes suivantes :

- la RD47 aux Eyzies,
- la RD20 entre Le Fleix et Port Ste Foy,
- la RD709 à Mussidan,
- la RD708 et RD 730 à Montpon.

En cas d'obligation de déplacement, soyez très prudents et roulez doucement.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES FORCES DE SECOURS,
respectez strictement les déviations mises en place et ne vous engagez pas dans des routes barrées.





Contact Presse

Préfecture de la Dordogne – Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT – 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 – aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
